

CONSEIL MUNICIPAL – 13 SEPTEMBRE 2017 - TRANSCRIPTION DES SOUS-TITRES CODÉS

Bienvenue au conseil municipal de la ville d'Ottawa (---) (voix de l'interprète)
pour ce qui le peuvent, veuillez vous lever pour un moment de réflexion personnelle
est resté debout alors que le conseiller Egli va nous présenter l'interprète de
l'hymne national. Alors, rester debout, le conseiller Egli va nous présenter notre
invité spécial qui chantera l'hymne national.

<CR> -(voix de l'interprète) merci, nous
sommes en présence de Darcie Watson-Laird. Darcie, aujourd'hui est entre moi-même
et le conseil Qadri parce que c'est là que Darcie vit dans le quartier du conseiller
Qadri, mais elle va à l'école dans mon quartier. Darcie s'implique beaucoup dans
son école, elle fait partie d'un groupe de tambours que l'on voit bien souvent
au match des Sénateurs. Elle fait aussi partie du groupe qui chante plusieurs chansons.
Elle a travaillé également en relations publiques et marketing pour les productions
de théâtre (---) et elle a de s'impliquer dans la production musicale de désenchantée
au printemps 2018. Je vais donc tout de suite lui passer le micro pour qu'elle
interprète l'hymne national.

<NOTE> Ô Canada <NOTE>

<NOTE> Terre de nos aïeux <NOTE>

<NOTE> Ton front est ceint <NOTE>

<NOTE> de fleurons glorieux <NOTE>

<NOTE> Car

ton bras <NOTE>

<NOTE> sait porter l'épée <NOTE>

<NOTE> Il sait porter la croix

<NOTE>

<NOTE> Ton histoire <NOTE>

<NOTE> est une épopée <NOTE>

<NOTE> Des plus

brillants <NOTE>

<NOTE> exploits <NOTE>

<NOTE> Et ta valeur <NOTE>

<NOTE> de foi

trepée <NOTE>

<NOTE> Protégera nos foyers <NOTE>

<NOTE> et nos droits <NOTE>

<NOTE>

Protégera <NOTE>

<NOTE> nos foyers et nos droits <NOTE>

(applaudissements)

<CR> -(voix

de l'interprète) bonjour, mesdames et messieurs. (intervention en anglais)(intervention en anglais) nous voulions faire venir son épouse, mais on le lui remettre à plus tard. J'ai maintenant l'honneur de présenter le prix du bâtisseur de la ville d'Ottawa. Je demanderai à Allan Graham et Judy Graham de s'avancer ici et merci d'être venu

en compagnie d'amis et de membres de la famille. J'aimerais aussi invité monsieur Darouze, votre conseiller.

<CR> -(voix de l'interprète) vous avez trouvé votre mari, c'est bien. Alors, j'accueille chaleureusement les amis et les membres de la famille de Allan Graham et Judy Graham. Duke Allan Graham Judy Graham ont compris l'action de l'impôt l'importance de l'action philanthropique. Il donne l'exemple à tous. Je suis heureux de reconnaître leurs efforts de bénévolat et leur magnifique contribution à la communauté Osgood et des environs. Ils sont devenus de grands partisans d'organismes caritatifs à Osgoode au cours de leur carrière de 30 ans dans le secteur de l'alimentation. Après avoir pris sa retraite ils ont voulu appuyer les efforts de levée de fonds généraux et ils ont une friperie mobile à laquelle je suis allé souvent. Ils appuient le centre de soins de Osgood qui est une très belle installations communautaires et aident à organiser le (---) Allan a été maître de cérémonie pour cet événement qui a permis de recueillir plus de 60 11000 dollars pour le centre de soins d'Osgood et son réaménagement. Il est également bénévole lors des activités bénévoles du club des lions. C'est aussi à lui que les quartiers doit la création de la piscine, patinoires extérieures dont l'entretien est assurée par lui-même et d'autres bénévoles. (intervention en anglais) il est également président de la foire annuel de Metcalfe. Judy est aussi bien occupé, elle s'occupe de la foire de melt gaffe, Metcalfe et s'occupe de (---) jeunes en profite pour remercier Allan et Judy Graham pour leur contribution à la communauté à toute la ville. Le toute évidence, la foire de Metcalfe attirent beaucoup de gens et c'est

excellent. (fin de la traduction) je remercie Allan et Judy Graham pour leur contribution à la communauté et à toute la ville. (voix de l'interprète) alors, j'ai le plaisir, au nom de votre conseiller également, monsieur Darouze, de vous remettre le prix du bâtisseur de la ville d'Ottawa. Merci.

(applaudissements) J'aimerais remercier

le conseiller Darouze et Jane pour tout leur bon travail afin que tout cela puisse concrétiser. C'est un véritable plaisir de pouvoir s'impliquer avec la collectivité et ceci est possible grâce à des centaines de gens qui siègent au comité et qui viennent à nos événements. J'espère vous voir à ces événements. Déjà vendredi, il y aura quelque chose pour l'Église de Metcalfe. Merci et au plaisir de vous voir à nos activités de financement.

<CR> -(voix de l'interprète) moi aussi, j'aimerais remercier

tout le monde. C'est très agréable d'aider la communauté et de travailler avec tout le monde pour que ce soit rendu possible. Rien de tout cela n'aurait pu arriver si Judy ne m'avait pas aidé tout au long. Merci!

<CR> -(voix de l'interprète) félicitations

et merci encore. Et maintenant, j'ai grand plaisir d'annoncer la présentation d'un prix de la ville d'Ottawa, un prix d'héroïsme, à un membre de nos services de protection

et de urgence. Au nom du conseil municipal est de la haute direction direction, j'aimerais inviter notre invitée d'honneur, James ou Olsen. J'invite aussi notre conseiller municipal, (---) et Roger Chapman, le directeur des services de règlements

à s'avancer pour une présentation spéciale. Un prix de la ville d'Ottawa d'héroïsme fait partie du programme de reconnaissance des employés. Ce prix est remis aux employés qui prennent des mesures concrètes au profit d'autrui dans des circonstances extraordinaires. Les candidats doivent se distinguer en allant au-delà de leur responsabilité normale pour accomplir un acte de courage, intervenir rapidement pour prodiguer de l'aide dans une situation critique, en sauvant une vie où en prenant un accident important ou une catastrophe. Cet honneur rend un important hommage à ceux qui prennent une assistance particulière pour éviter une tragédie. Cela représente également un remerciements bien sentis, non seulement des gens qui sont directement touchés, mais de l'ensemble de la collectivité qui apprécie et félicite les personnes qui, parmi nous, sont prêtes à intervenir pour aider les autres. J'ai le plaisir d'inviter notre directeur général, Steve canal acquis, pour faire une présentation. Mais surtout chez aimeraient profiter de l'occasion pour remercier et féliciter nos intervenants d'urgence pour leur travail remarquable dans nos collectivités. Nous avons quelques personnes aux services de règlements et je les remercie. Au nom du conseil et des résidents d'Ottawa j'aimerais tous vous remercier pour votre prochain, professionnalisme. Maintenant, Steve canal acquis va nous expliquer les gestes héroïque de James.

<CR> -(voix de l'interprète) merci, Monsieur

le Maire. C'est un honneur et un plaisir que de reconnaître l'un de nos employés incroyable de la ville d'Ottawa, James, qui est un agent d'application des règlements chez nous. Aujourd'hui, nous présentons à James le prix d'héroïsme de la ville d'Ottawa à cause de ses actions du 16 janvier 2017. Il a vu une dame en difficulté

sur la promenade Alta Vista parce que son enfant ne répondait plus à ses signaux. Il a agi rapidement, a pris le contrôle de la situation. Avec l'agent Abdullah Hamid, ils lui ont donné les premiers soins jusqu'à l'arrivée des paramédicaux. Vos actions ont une influence certaine sur une situation qui aurait pu être tragique. Des urgences peuvent se présenter à tout moment n'importe où et je suis vraiment très fière en sachant que nos collègues et les premiers intervenants sont toujours là pour s'occuper de nous. Au nom de la ville et de la collectivité, j'ai l'honneur de vous remettre le prix de la ville d'Ottawa d'héroïsme. Félicitations et merci.

(applaudissements)

<CR> -(voix de l'interprète) merci encore, James, et merci à vos collègues de manifester leur soutien et de venir partager avec vous ce moment bien spécial. L'appel nominal, madame la greffière adjointe.

(vote par appel nominal)

<CR> -(voix de l'interprète) adoption de procès. Procès-verbaux pour le 23 août t', adopter. Déclarations de conflit d'intérêts y compris ceux découlant de réunions antérieures. Conseiller El-Chantiry.

<CR> -(voix de l'interprète) merci, votre honneur.

Moi, le conseiller elle aille elle Sean série déclare une possibilité de conflit d'intérêts pécuniaires sur l'article 9, rapport 15, règlement de zonage et modifications.

Modification pour permettre la reconstruction dans le secteur touché par les inondations

de mes 2017, puisque j'ai une propriété dans le secteur.

<CR> -(voix de l'interprète)

merci. J'ai votre déclaration par écrit. Merci. Communication tel que présenté, le conseiller Tierney a avisé qu'il sera absent de la réunion du 13 septembre pour des affaires concernant la ville. Comme vous le savez, il est notre représentant à la STM et il a une réunion de ce conseil. Conseiller Egli, appuyé par le conseiller Qaqish. Que le rapport de société d'aménagement communautaire du quartier Dumoulin

de Malartic (---) rapport annuel de 2016, le rapport numéro 25 du Comité des services communautaires et de protection, (---) et le rapport 26 du Comité des transports soient reçus et examiner. Conformément au paragraphe 35 du Règlement de procédure

2016 (---) le conseiller reçoivent et examinent rapport 50 du Comité de l'urbanisme. Motion? Adoptée. Point un, rapport de la société d'aménagement communautaires du quartier Dumoulin de ma nautique. Adopté. Merci, conseiller Moffat. Rapport 25 du Comité des services communautaires et de protection. Rapport annuel de 2016 du service paramédicaux Ottawa. Reçu. Examen du Règlement sur les normes d'entretien

des biens. Adopté. Rapport 27 du Comité des finances et du développement économique.

Budget de fonctionnement et des immobilisations 2017, reçus et adopter. Règlement de l'Ontario 81 81012, exigences municipal relatives à la création d'un site de jeu à l'hippodrome Rideau Carleton. Mise à jour sur l'étape deux du projet de train

léger sur rails et le plan d'approvisionnement. On retient ce point. Rapport 49
A du Comité de l'urbanisme. Modification au Règlement de zonage, 494, rue Lise
gare. Conseiller ardeur, voulez vous l'appliquer?

<CR> -(voix de l'interprète) oui,

merci Monsieur le Maire. Il est résolu que le Conseil approuve la modification au
Règlement pour avoir une marge de recul, non pas de 8 mètres mais à 0 mètres de
toute partie de l'immeuble. Et 8 mètres et demi pour ce qui est au-delà de 1, 6
mètres. Il peut y avoir des aménagements sur le plafond, sur le toit, plutôt. Il
est résolu qu'en vertu de l'article 24 17, aucun autre avis ne doit être donné.
C'est une exigence technique.

<CR> -Monsieur?.

<CR> -Sur la modification, elle est adoptée.

Le rapport dans sa forme modifiée, adoptée. Huit, modification du règlement de
zonage 124 croissant batteurs ici. Adopté. Des accords des conseillers Qadri et
publié et Wilkinson.

<CR> -Rapport 50 du Comité de l'urbanisme, modification au Règlement
de zonage. Modifications visant à permettre la reconstruction dans les zones affectées
par les inondations. Le conseiller El-Chantiry doit quitter sa place. Sur la motion.
Adoptée. Dix, mises à jour 2017 du Règlement sur la circulation et le stationnement.
On revient sur ce point. C'est un point très controversé, ici. Ribfest le Orléans

de 2017, fermetures de rues. Le vote. C'est adopté. Quelqu'un veut retirer un point de l'ordre du jour pour approbation en bloc? Telle que présentée? Adoptée. Alors, on revient au premier point retenue qui est le règlement de l'Ontario 81, 12, exigences relatives à (---) c'est le conseiller nous bon qui a demandé que cet article soit retenue.

<CR> -(voix de l'interprète) oui, merci Monsieur le Maire, j'ai quelques questions pour commencer. Question personnelle. J'ai lu que si la Ville donnait la permission pour ce site, le demandeur s'attend à ce que les 21 tables de jeu qui ont déjà fait l'objet d'une discussion au Conseil seront installées. Je me demandais si la part de revenus de ces tables on reviendra. En fait, quelles sont les pourcentages pour ces tables de jeu. Quelle sera la part, notre part de revenus?

<CR> -(voix de l'interprète) eh bien. Monsieur le Président, quand on a annoncé cela il y a deux ou trois ans, l'ajout de table de jeu, il nous avait déjà donné la formule. Donc, le partager déjà établi par la province. Je ne me souviens pas exactement des chiffres, mais oui, c'est déjà établi par la province. Peut-être que vous pourriez m'envoyer l'information.

<CR> -(voix de l'interprète) d'accord.

<CR> -(voix de l'interprète)

maintenant, au sujet de l'exigence réglementaire. Il est clair que la province voudrait que la Ville fasse différentes choses. Notamment, consulter le public, puis indiquer ... fournir un résumé de ses commentaires à la province. Je vois dans le rapport à la page vite que le personnel dit qu'il y a eu diverses réunions qui ont été organisées sur la question des casinos et du jeu en 2012 et en 2013. Plusieurs délégations et ont participé, 31, en l'occurrence, à une réunion, 11 à une autre, 16 à une autre. De toute évidence, cela soulève beaucoup d'intérêt public. Au haut de la page 9, quand le personnel dit que c'est le règlement qui exige que le personnel on voit tous les commentaires reçus, je n'ai pas très bien compris, est-ce que cela inclus les commentaires qui ont été faits dans le cadre du processus de 2012, 2013?

<CR> -(voix de l'interprète) la réponse est positive, ce que je voulais faire avec les pouvoirs délégués qui m'ont été conférés, c'est que cette fois-ci, je fournirait les commentaires reçus et remettrait aussi à l'ONG tout ce qu'on a reçu du public, je le remettrait à l'OLG. Je pense que c'est une bonne chose. Le seul problème pour moi, point de vue processus, c'est que l'une des raisons pour lesquelles la province veut cela, elle procède dans un certaines ordre, d'ailleurs, j'aurais pu aller dans les archives pour trouver cette information, mais ici, je ne l'est pas sous les yeux, alors je n'ai pas de copie de ce que la ville en verra à la province. Je sais qu'on a délégué le pouvoir au personnel pour le faire. Mais je trouve cela un peu étrange parce que comme je n'étais pas ici en 2012 et 2013, je suppose que la raison (---) pour encourager le conseil apprendras considération

(---) au moment du vote. Je ne sais pas, je vais passer maintenant mes proches prochaine question qui ont trait à la santé publique. Conseiller, je Murray vous rappeler que ce qui est devant nous, c'est l'adoption du règlement 81, 12. Tenez-vous en à ce contexte. 81/12.

<CR> -(voix de l'interprète) oui, mais le problème, c'est que le Règlement demande au Conseil de fournir un sommaire des commentaires du public

et je pense qu'on parlait des coups et avantages d'un casino et de sites de jeux.

Et les coups d'un site de jeu ont aussi très à la santé publique tel qu'identifier dans le rapport de 2013 que l'Agence de santé publique avait mentionné. Alors, en étudiant le vote sur le règlement, il faut que j'inclus l'aspect santé publique.

Alors, on a un rapport de 2013 qui tire des conclusions profonde, notamment, qu'on estime que 10% seulement des adultes d'Ottawa qui ont un problème de jeu vont chercher

un traitement. Et 40% de ceux qui demandent un traitement sont vulnérables économiquement.

<CR> -(voix de l'interprète) rappelle à l'ordre. Comme vous le savez, si ce plan va de l'avant et s'il y a une demande de présenter, ce sera étudié de très près, il y aura beaucoup de consultations publiques et ça nous reviendra à l'urbanisme Walker. On aura beaucoup de temps pour avoir cette conversation. C'est ce qu'on a déjà. (---) ce n'est pas ce qu'on nous demande de faire aujourd'hui.

<CR> -(voix de l'interprète)

je rappellerai aux conseils que nous traitons que du règlement 81/12. Si vous ne voulez pas avoir de table de jeu à l'hippodrome, voter contre. Mais ce dont nous sommes saisis, c'est une exigence technique de la province pour aller de l'avant. Comme la Kostner Harder viennent de le dire, lorsque la demande nous arrivera du groupe Hard Rock, nous aurons eu la discussion en long et en large à ce moment-là. Je ne vois pas le médecin en chef ici, mais j'aurais voulu lui poser des questions sur la santé publique. Mais je pense qu'il est important pour moi de voir que ceci soit consigné, puisque ce sera un premier vote pour notre mandat au conseil sur le jeu. Mais avant, j'aimerais, on nous demande ici de donner un sommaire des commentaires du public pour voir si on tient à avoir un site de jeu. Je pense que les coûts et les avantages d'un tel site s'approche la de la question de la santé. Et j'ai posé la question à celles qu'aux pour voir si notre budget, si dans notre budget, nous financiers ceux qui souffrent de problèmes de jeu et la réponse était négative. Donc, rappel au Règlement. Conseiller Blais.

<CR> -(voix de l'interprète)

Monsieur le Maire, vous avez rendu votre décision, la conversation devrait s'arrêter c'est le conseiller veut contester votre décision, il peut le faire. Il lui reste six secondes. Alors. Alors, Monsieur le Maire.

<CR> -(voix de l'interprète) vous ne

serez pas étonnés, en l'absence de savoir exactement ce que la Ville fera sur ce point, il est très difficile de voter pour l'établissement de ce site.

<CR> -(voix
de l'interprète) conseillère McKenney.

<CR> -(voix de l'interprète) merci, Monsieur
le Maire. Pour revenir là-dessus, ma décision est claire, je ne vais pas accepter
qu'on établisse un lieu de jeu, un établissement de jeu, qui pourrait compter une
vingtaine de table. Nous ne sommes pas suffisamment préparé, je pense ou même
informer.

Nous savons que le jeu présente des préoccupations de santé publique, de santé
mentale aussi qui peuvent se présenter, donc si nous voulons voter aujourd'hui
aussi on nous demande de voter aujourd'hui, je vais demander au chef du contentieux,
parce que je ne vois pas le directeur des services de santé ici. Est-ce qu'il
est raisonnable de, à tout le moins, poser des questions, à savoir si un moment
donné, par exemple à la page 6 du rapport, on dit que le personnel est maintenant
en mesure d'entreprendre l'analyse des avantages économiques potentiels et des
répercussions sociale, donc j'imagine que ça veut dire santé publique. En ce qui
concerne l'expansion de l'établissement de jeu à l'hippodrome de Rideau Carleton.
Alors oui, nous voulons un rapport avant que d'autres demandes d'aménagement ne
soit présenté, mais en même temps, en tant que membre du conseil, nous devons
pouvoir
prendre une décision sur le rapport d'aujourd'hui. À tout le moins, je fais partie
du conseil de santé et j'aimerais savoir si le président serait disposé à accepter
des instructions comme quoi le Conseil de santé demanderait que le médecin
hygiéniste

procède à d'autres recherches en ce qui concerne les répercussions communautaire de l'expansion de cet établissement, qu'il tienne compte des choses comme la santé mentale, le développement économique, les impacts sur le filet social. Est-ce que ça pourrait être présenté au conseil afin que nous puissions avoir de l'information devant nous durant ce mandat? Je sais que le conseiller Egli avait posé ces questions aux conseillers Qadri qui est président du Conseil de santé publique, je pense que vous avez déjà pris l'initiative, vous avez rencontré les gens du Harder hâte.

<CR> -(voix de l'interprète) oui, mais ce n'est pas ce que je demande, pas seulement une conversation.

<CR> -(voix de l'interprète) oui mais c'est ce que je dis, on ne sait pas quelle sera la demande finale. Ça n'a pas été présentés.

<CR> -(voix de l'interprète)

oui mais nous (---) nous avons le rapport sur 93, c'est un rapport qui date d'il y a quatre ans, on ne va pas l'accepter d'emblée. Mais je pense que la santé publique pourrait certainement étudier les répercussions sanitaire du jeu. Je peux certainement attendre à lundi, je pourrais peut-être en parler aux conseils à ce moment-là. Je pense que c'est peut-être la meilleure solution. Merci. Est-ce qu'il y a autre chose? Non? Je pose la question au président.

<CR> -(voix de l'interprète) merci, Monsieur

le Maire et merci à la conseillère McKenney. Comme vous l'avez mentionné, Monsieur le Maire, la question m'a été posée, une question préliminaire Maïté Posey il y

a une semaine et comme je l'ai dit au conseiller Egli, merci de manifester vos préoccupations

concernant le jeu. J'en ai parlé aux médecins qui génèrent, on m'a dit que pour l'instant le président ou le conseil n'ont pas pris de décision sur ce dossier.

Comme la conseillère McKenney la dit, les données que nous savons ont près de cinq ans. Alors le médecin hygiéniste, et je suis d'accord avec lui, a dit qu'il faudrait que ce soit présenté à nouveau au Conseil de santé pour réétudier la question et voir comment les choses ont évolué en cinq ans. Je ne sais pas quelles seraient les délais, probablement au milieu de l'an prochain. Ensuite, on pourra voir quelles seraient les recommandations qui pourraient être présentés.

<CR> -(voix de l'interprète)

d'accord. Merci. Conseiller Chernushenko.

<CR> -(voix de l'interprète) j'ai un point

de vue légèrement différent, j'ai déjà posé des questions au (---) et on m'a dit qu'il y aurait un débat sur la question au moment opportun. Donc c'est un amendement technique ici parce qu'on peut tout simplement mettre un terme à la discussion au moment voulu. Parce que j'ai des préoccupations très profondes en ce qui concerne les coûts en matière de santé, ainsi que les répercussions sociales. Ma question est simple aujourd'hui: est-ce que nous aurons l'occasion à ce moment-là de poser des questions concernant le transport en commun et toutes les questions relatives

aux transports? Puis-je présumer de la part du personnel qu'il y aura une discussion beaucoup plus profonde avec le personnel à ce moment-là? Surtout en ce qui concerne

le transport.

<CR> -(voix de l'interprète) monsieur Willis?

<CR> -(voix de l'interprète)

je vais commencer, monsieur pourrait compléter la demande. Nous n'avons pas reçu de demande encore, nous ne savons pas quel est le plan d'aménagement. Le processus

de planification est très rigoureux, en ce qui concerne les attentes au niveau de l'impact sur le transport en commun. Alors tout dépend de ce qu'ils vont faire aussi ils vont modifier le bâtiment, etc. Les services de transport il est responsable de l'infrastructure et des services publics vont se pencher sur la question. Il y aura peut-être une autre (---). J'espère que ça répond à votre question.

<CR> -(voix

de l'interprète) oui, Monsieur le Maire. Nous pourrions aussi être novateur s'ils veulent faire quelque chose au niveau des transports en commun et on pourrait recouvré

des dépenses en tant que partenaire.

<CR> -(voix de l'interprète) c'est ce que je présumais.

Je voulais tout simplement vérifier. Lorsque nous saurons exactement de quoi il

s'agit, surtout en ce qui concerne le transport en commun. Merci.

<CR> -(voix de l'interprète)

conseillère Deans.

<CR> -(voix de l'interprète) nous sommes saisis aujourd'hui du règlement

81/12 qui nous provient de la province. On dit que le conseil municipal doit procéder à des consultations publiques en ce qui concerne l'établissement proposé, donner des inscriptions par écrit des mesures envisagées et des résultats des consultations publiques. Je ne vois pas dans ce document description des mesures prises par la municipalité pour faire appel au public afin qu'ils puissent participer à un débat.

Qui les intéressent beaucoup. Alors pourquoi est-ce que nous n'avons pas ce document?

Monsieur le Maire, à la page 20 du rapport, le personnel a décrit en détail l'annonce d'intérêt public qui a été publiée et nous avons donné un préavis de six jours au public. En ce qui concerne votre question particulière, la réponse ce sera donnée à OLG. À partir du moment où on produit un rapport et jusqu'à la décision du conseil, je m'attends à recevoir un courriel ou quelque chose en ligne. Nous allons les inclure, mais je ne les ai pas tous maintenant. Je penserais que le conseil qui doit prendre une décision devrait voir des consultations publiques avant de prendre une décision, je pense qu'il doit y avoir des exigences réglementaires bien précise. Je ne pense pas qu'on les a respectées. Nous voulons favoriser une consultation publique valable, je ne pense pas que nous l'avons fait. En fait, c'est tellement quelque chose qui n'est pas vraiment au radar ici ont publié une annonce publique

et que personne en parle, on aurait peut-être trois ou quatre commentaires par écrit. En ce qui me concerne, ce n'est pas une consultation publique valable et je pense que le conseil doit agir de façon responsable, ce qui veut dire qu'il faut veiller à faire appel au public de façon importante. J'estime que ce n'est pas ce qui a été fait je dirais aussi que le conseil devrait voir un résumé des commentaires que nous avons reçus. Et il faudrait faire plus d'efforts pour faire appel aux (---). Je pense qu'il y a six personnes qui nous ont écrit. Elles étaient toutes d'accord.

<CR> -(voix de l'interprète) conseillère Harder. Merci de l'avoir mentionné, Monsieur le Maire. Je suis d'accord. Nous sommes saisis d'une chose, tout ce que nous avons entendu d'autres, des autres compagnies ne change pas le fait que je ne sais pas ce qui en est des autres mais je sais que la conseillère Wilkinson et que le conseiller Mitic n'ont pas reçu un seul courriel ni un seul appelle, même de la part de gens qui n'ont peut-être pas compris ce que nous recherchions.

Alors, je pense qu'il faut voir cette perspective. Regardons le 150 millions d'investissement

qui va être fait et il faudra avoir un processus complet.

<CR> -(voix de l'interprète)

vous aurez le temps de faire tout ce que vous voulez?

<CR> -(voix de l'interprète)

en fait, j'oublie combien de personnes sont venus nous voir la dernière fois, mais

ce n'était pas beaucoup. Alors, je vais voter en faveur de ceci.

<CR> -(voix de l'interprète)

merci.

<CR> -(voix de l'interprète) conseiller Brockington, sur le rapport?

<CR> -(voix

de l'interprète) merci, Monsieur le Maire et bonjour, je vais voter en faveur de toutes les options. Et je pense que nous allons avoir une plus grande conversation au Comité de l'urbanisme dans un mois ou deux. Il y a eu des consultations qui ont été entreprises cet été par la ville et faute des réunions publiques organisée par la ville, je vous encourage à le faire dans vos propres Cartier, c'est ce que j'ai fait. J'ai eu des commentaires et tous les commentaires étaient tous en faveur, sauf un. L'été n'est peut-être pas le meilleur moment pour tenir des consultations, mais je pense qu'il fallait le faire. Donc, je suis satisfait et je pense que le public va s'engager davantage dans la consultation. J'apprécie ce qui a été fait en ce qui concerne les répercussions sociale. La seule question, Monsieur le Maire, porte sur l'analyse économique détaillé. Est-ce que ce sera fait à l'interne, par nos employés ou est-ce qu'il y a des documents qui ont été présentés par la société a rock, la société Hard Rock?

<CR> -(voix de l'interprète) nous allons sans

doute avoir une série de documents qui portent sur l'impact économique, et nous

allons sans doute procéder à une analyse indépendante. Parce que ça a été une demande

qui a une grande importance.

<CR> -(voix de l'interprète) oui, j'aimerais que ce soit inclus dans la conversation. Je vais vous rencontrer après la réunion. Je pense qu'il pourrait y avoir des avantages, mais il y a aussi beaucoup davantage et j'aimerais qu'on tienne compte des deux côtés.

<CR> -(voix de l'interprète) conseiller Egli.

<CR> - (voix de l'interprète) ma question s'adresse au chef du contentieux. Je pense qu'il

est très claire pour certains d'entre nous, il y en a qui étaient là pour le dernier vote qu'on a pris sur le Casino. Mais il s'agit de quelque chose de différent et de nouveau. Cette fois-ci, j'aimerais savoir comment est-ce que le vote d'aujourd'hui diffère du vote qui a été pris la dernière fois? Est-ce qu'il y a une différence considérable entre ces deux votes où est-ce qu'on réitère tout simplement ce qui s'est passé la dernière fois?

<CR> -(voix de l'interprète) je répondrai en deux volets.

À mon avis, c'est une façon de reconfirmer ce qui a été voté la dernière fois, mais, en fait, nous avons présenté l'information que le conseil avait demandé en ce qui concerne le processus d'approvisionnement. On voulait que RCR soit très clair en ce qui concerne le site. Alors, pour résumer ce que vous avez dit. Ce vote porte sur un échange de clé, en fait? Nous avons un nouvel exploitant, mais la

question de ... où nous allons le faire et quand, ça, s'est déjà en branle? Il s'agit, par exemple, de choisir entre un propriétaire ou l'autre.

<CR> -(voix de l'interprète)

oui, c'est une très bonne description, merci.

<CR> -(voix de l'interprète) en fait,

moi, j'ai des réserves importantes en ce qui concerne le jeu dans la ville. Mais je suis aussi pragmatiques parce que le jeu existe déjà dans notre ville. Pas seulement ici, mais de l'autre côté de la rivière. Sur votre écran d'ordinateur et ça ne va pas disparaître. En fait, nous avons peut-être nouveau propriétaire, mais la différence, c'est que ce nouveau propriétaire, qui est Hard Rock à confirmer, de façon très publique, qu'ils sont tout à fait disposé à se réunir avec les responsables de la santé publique pour voir ce qu'ils veulent mettre en oeuvre dans notre ville. J'aimerais d'abord remercier le président, en sachant qu'il est sur la corde raide. Parce que le conseil n'a pas le droit et le chef du contentieux peut intervenir si je me trompe, mais on ne peut pas donner d'instruction au Président ou au Conseil de santé sur ce qu'il peut faire. On peut lui poser la question et le président à vraiment accepté d'être un peu le pont entre ces deux organismes. Moi, en réponse aux questions que j'ai posée de façon publique, il y aura des réunions et de plus, il y aura un compte-rendu des réunions. Ce sera présenté aux membres du conseil. Et nous avons aussi entendu, du moins, de la part du médecin j'ai unissent en chef que les choses ont changé depuis quatre ou cinq ans. Et si nous voulons un rapport qui nous satisfera, il y a encore plus de travail à faire, afin d'avoir

l'information la plus récente. Dans le cadre de cette discussion, je pense qu'il faut voir ce qui découle des réunions avec Hard Rock, ce qui sera sur la table. Et la nature de la demande éventuelle de Hard Rock en ce qui concerne les agréments qui sont inclus et nous savons qu'ils vont demander plus. Et il faut que ça fasse partie de la discussion aussi en ce qui concerne le financement. Et les mesures que nous pouvons prendre pour traiter ce dossier de façon responsable. Donc, je remercie encore le président du Conseil de la santé, nous avons eu de nombreuses discussions ces derniers temps. Mais il faut aussi reconnaître que le jeu existe et il ne va pas disparaître, que nous le voulions ou non. Certains d'entre nous détestent le jeu, mais je pense qu'il faut être pragmatique, responsable et raisonnable. Et je pense que le conseil est disposé à agir de cette façon et le président continuera de faire le pont entre le conseil et le conseil de santé. Afin que nous puissions prendre des décisions raisonnables et responsable avec les renseignements les plus courants. Donc, je vais conclure en disant que pour donner suite à ce qu'a dit la conseillère Harder lorsque la demande sera faite, il y a des gens qui vont probablement venir en consultation. Mais notre décision sera éclairé par ce qui nous sera présenté à ce moment-là. Alors merci.

<CR> -(voix de l'interprète) conseiller Leiper.

<CR> -(voix de l'interprète) merci. J'ai besoin de plus de clarté en ce qui concerne ce que nous faisons aujourd'hui. Monsieur O'Connor, vous nous avez dit que c'était une

façon de reconfirmé la décision du conseil. Je présume que notre conseil n'est pas obligé d'accepter la décision du Conseil (---).

<CR> -(voix de l'interprète) c'est exact.

<CR> -(voix de l'interprète) donc le conseil peut voter contre. Si nous nous opposions au rapport, nous aurions cette marche de manoeuvre. C'est-à-dire de revoir ce dossier concernant l'expansion de l'établissement. Ça mettrait un terme à cet aspect. Parce que vous n'êtes pas saisi d'autres choses.

<CR> -(voix de l'interprète) merci. Je ne me considère pas liés aux décisions du Conseil précédent, j'en ai beaucoup entendu parler il y a quatre ans en faisant du porte-à-porte et par courriel. Je ne suis pas à l'aise avec cette argumentation. Je sais qu'il y a beaucoup de personnes dans nos casino qui ne devrait pas être là, il y a eu beaucoup de torts qui ont été causés sur le plan social et c'est inacceptable. Je ne vais pas voter en faveur de ce rapport. Je suis curieux d'en savoir davantage sur le zonage. Au Comité de l'urbanisme et au conseil, est-ce que nous allons être appelé à approuver ou à rejeter ses demandes de zonage d'après les répercussions sociale? Je sais qu'au comité d'urbanisme, normalement, on se base sur des axes, des aspects techniques, mais est-ce qu'on peut invoquer ce genre de motifs?

<CR> -(voix de l'interprète) je

pense que le plan officiel énonce des objectifs très généraux. Si vous avez quelque chose qui est compatible avec ce qu'a dit le conseil, je pense que vous pouvez explorer la question davantage. Dans la discussion antérieure, le conseil avait parlé des aspects sociaux et sanitaires. Tout dépendant de ce qu'ils vont demander et à quel moment, peut-être qu'on pourrait le faire dans le cadre d'une politique énoncés dans le plan officiel.

<CR> -(voix de l'interprète) je ne pense pas que nous

soyons lié par la décision ou les décisions de 2013 et 2014. Nous avons l'occasion maintenant de dire non pour l'expansion de jeu à Ottawa. Il y a beaucoup de jeu déjà et je ne pense pas que nous devrions être complice dans ce genre d'activités. Merci.

<CR> -(voix de l'interprète) conseiller Chiarelli.

<CR> -(voix de l'interprète)

ceci semblent comme un projet très important et intéressant pour la ville, mais à part de ça j'ai une question au sujet des consultations. Ça s'adresse aux directeur municipal. Lorsque nous avons mené des consultations sur les consultations, nous avons adopté le principe selon lequel les consultations sont véritables seulement si les opinions qui sont réunis son communiquées aux décideurs avant que la décision ne soit prise. Je pense que c'est évident pour n'importe qui qui a troisième année mais c'est quelque chose que nous avons suffisamment adopté comme principe et ça

n'a pas été le cas et maintenant il semble que ce genre de chose va se poursuivre dans l'ensemble de l'organisation. Si je me souviens bien de notre modèle d'engagement

public, en fait, ces consultations devrait être un dialogue. En ce qui concerne le règlement 81/12, la loi dit de demander l'apport du public. Je pense que c'est quelque chose qui a été inclus par OLG, par le gouvernement, le ministre de l'époque alors ce n'est pas quelque chose qui est de la responsabilité de la ville en soi. Alors je pense que c'est là notre modèle de consultations publiques mais je vais demander au directeur municipal c'est là quelque chose à ajouter.

<CR> -(voix de l'interprète)

non.

<CR> -(voix de l'interprète) oui, mais la question s'adressait au directeur municipal.

D'Ottawa. Si ce genre d'approche s'applique ailleurs dans l'organisation. Le chef du contentieux a dit que c'est un aspect technique, à savoir si la consultation est notre responsabilité. Il a donné une réponse. Cette réponse ne reflète pas ce que nous avons mis au point qui se trouve sur notre site Web. Ce sont deux choses différentes pour moi. En principe, c'est peut-être différent lorsqu'on se retrouve devant un juge, mais je pense que finalement c'est à peu près la même chose.

<CR> -

(voix de l'interprète) je pense que nous avons une étape plus importante devant nous et je vais appuyer le rapport.

<CR> -(voix de l'interprète) conseiller Moffatt.

<CR> -(voix de l'interprète) j'aimais le remercier parce qu'il m'a représenté au Palais municipal des villes qui ont déjà des établissements de jeu. Merci de me donner l'occasion de vous représenter, c'était une réunion de tous les sept OLG en Ontario et c'est une bonne façon d'assurer la communication entre les municipalités qui ont ce genre d'opération. Personne ne dit que nous sommes liés par les décisions du Conseil antérieures. Bien sûr, dans certains cas, lorsqu'on vote en faveur du jeu, il faut laisser de côté ces principes. On demande ici dans le rapport de faire appel au public. Si on dit que l'on devrait prendre connaissance des commentaires qui ont déjà été fait, ce n'est pas tout à fait pertinent parce que tous les votes étaient différents. En 2011, c'était un vote sur un projet pilote pour 21 tables.

Le conseil était d'accord. En 2012, il s'agissait d'un plan de modernisation, c'était ouvert, ce n'était pas RCR, c'était au sujet du jeu en général. Ceux qui s'y opposait, y compris moi-même, ont voté pour une raison, le conseiller Chernushenko était contre le jeu, moi je ne l'étais pas. Moi, je pense que OLG n'était pas digne de confiance à l'époque et malheureusement, ça s'est avéré à cause de ce qu'il s'est passé dans la province. Ceci a changé leur plan de modernisation, ils ont changé le PDG est le président. Steven Rick Billy est très fort, je pense qu'il a fait appel aux municipalités et il a aussi un vice-président de l'hippodrome on. On voulait fermer les hippodromes et assurer l'expansion des tables de jeu, c'est ce que nous avons vu partout dans la province. Dans le vol de 2013, il y avait aussi

des opposants mais on voulait isoler le site pour RCR. Il y en a qui voulait le site ailleurs, dans des localités ou peut-être on en voulait pas mais le promoteur étaient d'accord. J'avais parlé en faveur de ceci et d'autres aussi, en 2012, en ce qui concerne les options de jeu dans la ville mais pas nécessairement au sujet de RCR. Dont, le vote qui a été pris en 2012 n'est pas vraiment pertinent parce qu'il s'agissait de quelque chose d'autre. En fait, j'aurais je pense que nous avons évolué, ainsi que l'ONG. Et lorsque nous avons approuvé quelque chose en 2013,

l'intention n'était pas uniquement liés aux établissements de jeu. Ce n'est pas ce qu'on a vu ailleurs dans la province, malheureusement. Il y en a qui vont perdre leur vieil installations à Peterborough. C'est frustrant pour eux. C'est la crainte qu'ils avaient lorsque la demande a été fait. Nous avons un promoteur, ici, qui n'est pas seulement une image de marque, mais c'est une société. Hard Rock est le partenaire. Dans certains cas, c'est un prêt non seulement. Mais maintenant, ils sont propriétaires avec le propriétaire. Alors c'est l'exploitant courant qui restera sur place et on va entretenir l'hippodrome en même temps. D'après ce qu'on entend maintenant sur ce dossier, c'est important, c'est plus important que ce qu'on a eu en 2012 et 2013 parce que c'était une autre époque et les rapports étaient différents. Les commentaires étaient de cette époque. Le conseiller cadrer la Diego autre aussi, c'est que Hard Rock est en gager envers le jeu. Ils vont rencontrer le conseil public. Ce sont des choses importantes auxquelles nous talon. (---) que nous n'avons pas déjà abordé. Il faut penser au plan de transport pour l'avenir dans ce secteur (---) et nous allons continuer de travailler avec la conseillère Harder et le cabinet du maire à cet égard.

<CR> -(voix de l'interprète) conclusion?

<CR> -(voix de l'interprète) on arrive à ce point, mais jusqu'à ce qu'on ait la demande, pour voir ce qu'ils ont à proposer pour évaluer les répercussions de cette proposition sur la ville, l'impact socio-économique, on ne saura pas avant d'avoir la demande.

<CR> -(voix de l'interprète) merci. Et c'est quelqu'un d'autre veut prendre la parole sur cette question? Sinon, je vais conclure avec quelques observations. Moi, j'appuie la recommandation. Il y a plusieurs années, la province avait consulté la ville et après plusieurs réunions et plusieurs mois de délibérations, le conseil avait convenu que la seule installation de jeux pouvait être située à l'hippodrome Rideau Carlton en ajoutant un certain nombre, un certain nombre de table. Ce qu'on nous demande aujourd'hui, c'est une exigence technique de la province qui voudraient que nous adoptions le règlement 81/12, qu'on l'appuie, plutôt comme une exigence pour que l'installation puissent continuer à offrir des emplois et assurer de la prospérité économique pour le sud de la collectivité. La question des consultations publiques (inaudible) le chef du contentieux, l'avocat municipale à envoyé une annonce de services publics, plusieurs en entre nous ont twitté aussi, nous avons parlé aux médias de ce dossier. On ne peut pas forcer le public à venir ici pour prendre la parole sur un dossier. Je pense qu'on a reçu six lettres qui sont toutes favorable à la recommandation du comité. Ensuite, au sujet du jeu qui pose problème,

j'encouragerais la Régie de la santé et les autres à ne pas assumer la responsabilité pour les problèmes qu'entraîne le jeu. C'est le problème de la province. Moi, je me suis battu pendant dix ans pour éviter que la province nous délègue ses responsabilités.

C'est la province qui est responsable des politiques de jeu, de l'exploitation de ces installations, de la répartition de l'argent et devinez quoi? Il garde la part du lion de cet argent. Donc, il devrait utiliser cet argent, je pense que l'année passée, c'était neuf millions, et l'investir dans des programmes de traitement.

N'assumons pas la responsabilité de la province parce que nous n'avons aucune compétence et nous n'avons pas d'argent et nous n'avons pas de responsabilité juridique

à cet égard. Donc ça, j'en suis fermement convaincu parce que la province ne serait que trop heureux que nous décidions de investir les 4, 7 ou cinq millions de dollars que l'on reçoit chaque année dans des services de traitement pour ceux qui ont des problèmes de jeu. Moi, je suis allé dans chacun de vos quartiers aussi pour .

.. plusieurs étaient toujours prêts à accepter une subvention du Fonds de (---)

(inaudible) était présent à plusieurs de ces présentations. Je regarde la liste,

associations communautaires (---) les glisses anglican d'Ottawa, épilepsie Ottawa

(---) alors, plusieurs ont reçu ces dollars de trillions. Savez-vous où il obtient

cette argent à 100% dès le tout et du jeu. Je dois art. Alors, si vous n'êtes pas

d'accord avec ce rapport-ci, vous allez cesser d'accepter ce genre d'argent de

la part de Trillium aussi. Alors, soyons sérieux, ce n'est qu'une exigence technique

ici. Oui, le conseil peut revenir sur la décision du Conseil précédent, mais le

fait est que si vous ne voulez pas de jeux de hasard, votait contre. Et si le vote

est rejeté, eh bien, à toutes fins pratiques, l'installation de l'hippodrome et

l'expansion qui coûtera des dizaines de millions de dollars ne se fera pas à Ottawa. Ce sont là vos choix. Et là encore, l'année dernière, on a reçu environ 4, 7 millions de dollars et depuis 2000, on a reçu encore plus de millions. (---) alors, si vous voulez prendre cet argent pour le mettre dans un autre poste budgétaire, vous pouvez le faire, mais vous devrez expliquer ce qui sera coupé du budget municipal parce qu'on ne peut pas simplement figé dans un fonds (---) librement. Je vous encourage maintenant à voter pour la recommandation. Pour faire avancer le projet, c'est un bon investissement économique dans le sud de la ville, surtout dans Ottawa rurale, ce qui nous permettra de maintenir la communauté équestre dans la ville d'Ottawa. Alors nous allons passer au vote maintenant sur la recommandation.

(vote

par appel nominal)

(vote par appel nominal) 19 pourrait quatre contre. C'est adopté.

Le prochain point retenu le point six, mises à jour sur le étape deux du projet de train léger. Qui a demandé la parole, ici? Conseiller Taylor.

<CR> -(voix de l'interprète)

merci, Monsieur le Maire, je voulais simplement obtenir une confirmation pour monsieur

(inaudible) ici à Selco, nous avons discuté de préoccupations précises que l'Association

communautaire de (inaudible) avait pour ce qui est du tronçon ouest de l'étape deux et on a pu échangé des courriels là-dessus. Et je pense qu'on a eu un peu plus de précision qui pourrait satisfaire ces personnes. Je voulais simplement confirmé

ici avec vous aujourd'hui que vous êtes à l'aise à aller de l'avant avec les points qui ont été soulevées à Bud Selco Button.

<CR> -(voix de l'interprète) oui, tout à fait, Monsieur le Président, nous prendrons cela comme une directive. Alors, c'est tout? Merci, merci conseiller. Je sais que vous avez travaillé très fort sur ce dossier. Surtout dans le secteur de (---) et Lake vivre.

<CR> -(voix de l'interprète)
conseillère Wilkinson.

<CR> -(voix de l'interprète) merci, Monsieur le Maire. J'aimerais remercier le personnel pour le traitement qu'ils ont accordé à ce dossier. Le public était très intéressé par la question et je pense qu'ils sont allés au-delà de leur responsabilité pour tenir compte des préoccupations des gens. J'étais très heureux quand vous avez déplacé le chantier, retiré du boisé, et laver installer plus à l'ouest. Cela est très bien pour le secteur de Kanata, mais en les lan déjà au-delà de (---) c'est déjà presque un autre niveau vers Terry Fox parce qu'il n'y a que la voie ferrées et le chemin marge, qu'ils aient sépare. Maintenant, il faut commencer à penser à l'étape trois. On aura la phase un et la phase deux, mais on devrait passer de la phase II à la phase III qui sera beaucoup plus difficile parce qu'il y aura des obligations financières. J'ai vu le rapport au comité d'urbanisme il y hier, on voit que la grande (---) à l'extérieur de (---) il va y avoir (---) dans ce secteur, la plupart de au niveau technologique. Il y a un boum en ce moment,

je sais que plusieurs compagnies veulent s'installer et prendre de l'expansion dans Canada Nord ils arrivent à peine à trouver l'espace nécessaire. On prévoit que le secteur de la technologie à Kanata ne se portaient pas très bien il n'y a pas si longtemps, mais maintenant c'est un chef de file mondial. Nous avons une très bonne technologie maintenant à Ottawa. Alors procédons tout de suite avec l'étape trois, qui sera essentiel. On en a déjà besoin mais il faut commencer à y penser pour avoir une transition en douceur. Entre deux et trois. C'est un gros défi au point de vue financier. Alors, Monsieur le Maire, ce que je vous demande c'est que nous trois, les conseillers Qadri, Egli et moi, nous sommes à l'extérieur de la ceinture de verdure, il faut commencer à penser stratégie. Alors on connaîtra les frais approximatifs d'ici quelques mois. Je sais qu'il faut beaucoup de temps, comme vous le savez, pour obtenir les modalités de financement. Il faudra voir ce qu'il nous faut modifier ou changer pour en obtenir. Alors je vous demande si vous seriez prêt à travailler avec nous pour amorcer ce processus se maintenant, avec la collectivité, pour que l'on puisse aller de l'avant beaucoup plus tôt que prévu. Maintenant, il n'y a pas de date de prévu de toute façon, mais ainsi, au moins on pourrait savoir que l'on est déjà à la tâche.

<CR> -(voix de l'interprète)

je voulais juste préciser toutefois, l'évaluation environnementale prendra au moins un an.

<CR> -(voix de l'interprète) oui, l'évaluation pour le prolongement Kanata, oui.

<CR> -(voix de l'interprète) alors je vais bien travailler avec vous, conseillère, mais je crois qu'il nous faut suivre le processus auquel nous avons tous souscrit il y a quelques mois, c'est-à-dire obtenir l'argent pour l'évaluation environnementale. On vous remercie d'ailleurs, les conseillers de l'Ouest, vous avez travaillé très fort pour nous et ceci nous permettra de déterminer les tracés les plus appropriés, de même que d'obtenir une estimation des coûts. Mais bien sûr, nous pouvons continuer de travailler ensemble pour faire des pressions auprès des autres paliers du gouvernement pour d'autres financements. Mais comme vous le savez, ce sera un partage à 50 / 50, 50.

<CR> -(voix de l'interprète) c'est pour cela que je voulais commencer à travailler là-dessus dès maintenant. Il faudra voir si ce sera répartie entière. À la dernière réunion publique sur l'évaluation environnementale, qui aura lieu le mois prochain, c'est à ce moment-là que l'on va recommander un tracé et qu'on présentera une estimation, une premières estimations. J'aimerais d'avoir une, j'ai marais avoir une précision parce que je ne pense pas qu'on aura autant de détails en un mois, ça prendra un an.

<CR> -(voix de l'interprète) oui, on pense à la fin 2018 pour la fin de l'évaluation environnementale.

<CR> -(voix de l'interprète) est-ce qu'on a accepté

d'accélérer pour le prolongement depuis des choses jusqu'à Moodie Drive. Ça devrait être déposé d'ici la fin d'octobre, début novembre, on devrait avoir l'approbation du ministre avant la fin de cette année.

<CR> -(voix de l'interprète) je ne veux pas avoir autant de détails. Ce à quoi je pense c'est comment peut-on voir ce qu'on peut faire financièrement pour faire avancer les choses. On ne s'engage à rien, on ne fait que de la recherche pour l'instant. Regardez combien de temps il nous a fallu pour obtenir du financement et tout le travail qui a été fait pour les étapes un et deux. C'est incroyable. Alors on devrait terminer l'étape deux en 2023 ou 2024, mais regardez le temps qu'il a fallu. J'ai commencé à travailler sur ce dossier en 2006. Nous en sommes au troisième mandat de conseil qui travaillent là-dessus. C'est lent et je voulais être certain, avant de quitter le conseil, ce que je ferai éventuellement, que tout cela sera bien en branle. Alors nous allons vous rencontrer, monsieur Lemaire, avec les conseillers de l'Ouest et on verra.

<CR> -(voix de l'interprète) d'accord. Merci de votre aide. Conseiller Leiper.

<CR> -(voix de l'interprète) merci, Monsieur le Maire. Au sujet de la portion gouvernance, je voulais être assurée au sujet des nouvelles délégation de pouvoir. En décembre 2013, quand on a fait des changements de gouvernance, on a dit que tous les changements

de design approuvé en décembre 2012 devaient être approuvées par le maire et le conseiller du quartier. Mais dans le rapport que nous avons sous les yeux, le (---) aura un mandat pour faire des changements de design, de gros changements. Alors je voulais être certain que le conseiller du quartier et Lemaire auront toujours comme rôle d'approuver aussi tous les changements proposés.

<CR> -(voix de l'interprète)

oui, Monsieur le Maire. Merci. Conseiller Nussbaum.

<CR> -(voix de l'interprète) moi

aussi j'ai quelques questions sur la partie gouvernance. À la page 29 du rapport, l'un des points, on parle de délégation de pouvoirs accrus pour le (---) et je vois qu'il y aura plus de financement de projets à l'extérieur des fonds déjà approuvé. Je ne comprenais pas très bien ce que l'on entendait par font déjà approuvé. C'est-à-dire

que dans le budget du projet on pourra changer des choses. Très bien. C'est la formulation ici qui donne une perception différente mais en fait c'est au sein même du budget approuvé qui comprend un fonds pour imprévus. Donc ce n'est pas à l'extérieur

de ce que le conseil a déjà approuvé. Le deuxième point, changement de design qui requérons des fonds à l'extérieur de la Ligue allégation de pouvoir, mais toujours dans le contexte du budget existant. Alors ma seule question, parce que ce n'était pas clair dans le rapport, vous n'avez pas jugé que c'était assez complexe pour aller à Selco et au conseil. Êtes-vous prêts sépare le temps, Monsieur le Maire?

<CR> -(voix de l'interprète) entre 2006 et 2013, il y a cinq facteurs qui ont été pris en considération pour la délégation de pouvoir. L'une des principales considérations c'était le choix du moment pour cela. C'est un projet complexe, nous nous réunissons chaque semaine pour rester toujours au parfum et on fera rapport au conseil. On s'assure de ne pas déborder du budget. Les décisions sur les changements de la portée du projet et du budget approuvé par le Conseil ne doivent pas être retardés à cause des processus législatif en vigueur.

<CR> -(voix de l'interprète) merci. Et je suppose que la délégation additionnelle de pouvoir ne veut pas dire qu'il y aura plus de rapports sur ce qui s'est passé. Disons qu'une décision doit être prise avant telle date, elle est prise, peu de temps après, surtout s'il s'agit d'une grande dépense ou d'un grand changement que Selco et le conseil en seront informés.

<CR> -(voix de l'interprète) oui, Monsieur le Maire. (---) fait des rapports maintenant et cela continuera. (---) à toutes ces décisions y compris sur le sommaire (---)

<CR> -(voix de l'interprète) conseillère Deans.

<CR> -(voix de l'interprète) je voudrais

remercier monsieur (inaudible) pour avoir répondu à mes questions sujet de la délégation.

Ce qui m'inquiète dans ce rapport, c'est qu'il demande toujours plus de pouvoirs, qu'on délègue de plus en plus de pouvoirs au personnel. Je suis ici depuis assez longtemps pour me souvenir de ce que Chiarelli avait dit. Ça avait été annulé, mais je me souviens comment le conseil avait été saisi de ce projet. Et à chaque étape, nous devons bien comprendre les décisions qui avaient été prises et les motifs sous-jacents. Et je pense que c'est le retour du pendule, maintenant, c'était peut-être excessif à l'époque, mais là encore aussi, je trouve que c'est excessif.

Nous avons éliminé infrastructures Ontario, nous conférons beaucoup de pouvoirs à quelques personnes à Ottawa, de même que pour le fonds d'imprévus de 100 millions

de dollars. Et je pense que le conseil ne devrait pas déléguer autant de pouvoir au personnel. S'il devait y avoir des changements en cours de route, il serait raisonnable qu'il revienne au Comité des transports ou du transport en commun, ou que ce soit, mais qu'il revienne, reviennent à la Ville entend opportun pour que le Conseil soit tenu au courant et qu'il prenne la décision et non pas demandez à du personnel de prendre la décision. Parce que c'est notre plus grand projet, de milliards de dollars, et il y a deux pages consacré au processus et à la délégation de pouvoir. Alors, messieurs, ce n'est pas logique. Je ne pense pas qu'on devrait dire: voici 2, 1 millions de dollars, quand on a couper le ruban, dites-le nous.

Je pense que le Conseil devraient être plus impliqué. Et je trouve que c'est un peu irresponsable de déléguer tous les pouvoirs pour tous les types de décision.

Pour cette raison, Monsieur le Maire, j'aimerais demander que la recommandation quatre au sujet de l'approbation du plan de gouvernance de l'étape de soit séparés

du reste. L'étape deux.

<CR> -(voix de l'interprète) quelqu'un d'autre veut parler sur ce dossier?

<CR> -(voix de l'interprète) j'aimerais faire quelques commentaires.

Tout d'abord, merci à notre personnel qui travaille sur ce projet, en particulier depuis un bon moment, déjà. Et qui ont fait de l'excellent travail pour nous garder bien informés et pour aller à plusieurs réunions de consultation publique. Merci au directeur municipal, monsieur Kanellakos, monsieur Marconi, leur équipe respective et les trois équipes qui ont travaillé sur la solution de 100 jours, les conseillers Egli, Blais et (---) (fin de la traduction) travaille d'arrache-pied pour faire avancer l'étape du train léger. C'est un projet très important qui transformerait l'économie de notre ville. (voix de l'interprète) je suis heureux de noter que toutes les parties de la ville tireront avantage de la fin de l'étape deux du train léger. Nous nous rendrons à l'est jusqu'à trimes jusqu'à Riverside (---) dans toutes les directions qu'on avait (---) depuis le départ. (---) collectivement, c'est fait avec les partenaires provinciaux et fédéraux et comme vous pouvez vous imaginer, beaucoup de réunions du être organisé au niveau politique et bureaucratique. Mais c'était un signe de confiance, finalement, que nous étions l'un des deux projets qui ont reçu une pré-approbation sur le financement de l'étape deux du programme d'infrastructures dans tout le Canada et je pense qu'on peut en être fiers. Car nous savons qu'avec ce projet, nous contribuerons à rehausser le niveau de confiance des familles et des entreprises dans la ville. Plus de cinq milliards de dollars

ont été investis dans l'infrastructure, il est évident que les familles achètent les maisons en plus grand nombre maintenant et planifient un avenir prospère dans la capitale nationale. Aussi, la confiance des entrepreneurs, comme on le voit, la Chambre de commerce. Nous allons alors continuer d'aller de l'avant avec la ligne Confédération et la ligne Trillium et son prolongement. (fin de la traduction)

on travaille très fort afin de lancer le processus d'appel d'offres pour l'étape deux du train léger. (voix de l'interprète) alors, nous vous trompez pas, il y a encore beaucoup de défis à relever. Quand on construit un système ferroviaire comme cela dans une communauté déjà bâtie, il y aura des dérangements et des défis. On l'a vu déjà avec l'étape un et on le verra encore avec l'étape 12. Mais en même temps, je pense que le personnel a fait des pieds et des mains pour veiller à ce que ces dérangements, ces perturbations et ses problèmes dans les quartiers soient minimisés et qu'on trouve des solutions abordables. Alors, tout cela est très innovateur et servira de modèles pour les autres provinces et même, d'autres pays. Je pense, je reçois des publications de Infrastructures Parcs Canada entre autres et il parle beaucoup de notre projet de train léger et se, souvent. Je pense qu'on peut en être fiers. Le personnel continuera son travail important et préparera les critères d'évaluation pour veiller à ce qu'on ait un système d'acquisition juste et équitable, la ville d'Ottawa recevra un produit de grande valeur pour son investissement. Comme la conseillère Wilkinson et d'autres conseillers de l'Ouest ont manifesté le désir d'aller encore plus loin à l'ouest, nous allons d'abord faire l'évaluation environnementale et nous voulons aller aussi au-delà du pont Princeton Wells jusqu'au système rapide bus sur tacher, Lemaire Jobin et moi avons parlé de ça et ça, c'est un autre projet à l'horizon et on peut, si on peut obtenir

du financement plutôt, on pourrait avoir le train plutôt. J'ai hâte de passer à cette étape subséquente dans la deuxième moitié de 2018 lorsque nous aurons des propositions approuvés sur les deux lignes, Trillium et confédération. Je remercie le conseil pour leur soutien constant pour cette belle occasion de développer la ville. Alors, nous procédons au vote maintenant sur l'ensemble du rapport. Et si quelqu'un veut manifester son désaccord comme la conseillère Deans sur le point quatre. Alors, nous allons voter sur l'ensemble du rapport. Comment peut-on marquer votre désaccord sur certaines parties?

<CR> -(voix de l'interprète) comme la conseillère Deans.

<CR> -(voix de l'interprète) vous allez procéder 1 à 1 avec les cette recommandation?

<CR> -(voix de l'interprète) oui. Ensuite, vous pourrez manifestez votre désaccord sur une clause en particulier. Donc, pour l'instant, c'est l'ensemble du rapport.

(vote par appel nominal)

<CR> -(voix de l'interprète) des accords sur quatre et 22.

<CR> -La conseillère Diane voulait y revenir.

<CR> -(voix de l'interprète) oui.

<CR> -(voix

de l'interprète) nous avons eu une discussion au comité et j'aimerais remercier le personnel pour tout le travail qu'il a fait. Nous avons ajouté une consultation publique parce que ce n'était pas prévu et quelque 2000 personnes ont répondu.

Je pense que ceci manifestent l'intérêt que porte le public à la question. Entre la réunion du comité le Conseil, j'ai commencé à recevoir des messages de résidents de (---) qui s'inquiètent beaucoup de Airbnb la grande échelle dans leur quartier.

Si nous avons des règles plus souples le week-end, ceci pourrait favoriser l'établissement

de Airbnb qui ont une grande envergure. Ce sont comme des mini-hôtel qui sont construits

dans des quartiers résidentiels. Je vais demander qu'un rapport soit produit en ce qui concerne l'urbanisme. Alors je demanderais au personnel si nous nous sommes penchés sur cette possibilité.

<CR> -(voix de l'interprète) non, nous n'avons pas étudié

la question de Airbnb m'mais s'il y a un quartier qui s'inquiètent de gens qui pourraient stationnés cinq ou six heures le week-end nous pourrions l'établir à une heure, ou deux ou trois heures.

<CR> -(voix de l'interprète) pourriez-vous me rappeler

quelle est la marche à suivre si on présente une pétition?

<CR> -(voix de l'interprète)

la personne contacterait la municipalité et nous pourrions recevoir une pétition avec toutes les adresses concernés dans la rue et imposer une limite de trois heures du rat le week-end. On fait un sondage auprès des résidences il y a une approbation de 66%, ne pourrions implanté ce changement.

<CR> -(voix de l'interprète) d'accord.

Merci.

<CR> -(voix de l'interprète) conseiller Fleury.

<CR> -(voix de l'interprète) comme

vous savez, le comité, il y a quelques jours, ma question est moins sur les thèmes du six heures parce que six heures, pour moi, ce n'est pas un enjeu. Moi c'est plus que récemment, avec la réglementation en place, je pense qu'on l'a soulevé, on a eu beaucoup d'enjeux, les employés de circulation non pas une compréhension de la sensibilité politique entre la voie cyclable et le stationnement sur rue et on a des éléments dans le règlement qui limite la possibilité d'avoir les deux, à moins qu'il y a une barrière physique. Alors j'aimerais seulement avoir vos commentaires là-dessus pour nous aider parce que en ce moment on a plusieurs situations dont vous êtes conscient qui crée beaucoup de tension, soit envers les cyclistes ou souvent entre les résidents et les commerçants, quand il pourrait y avoir une

solution commune c'est le Règlement était modifié.

<CR> -On a pas changé le règlement

alors maintenant, dans le règlement, vous pouvez stationnés à 15 centimètres de la bordure aussi il n'y a pas de bordure c'est beaucoup plus près du côté de la rue. Alors ça ça reste le même dans ce qu'on a proposé, on n'a pas fait de changements.

Ce dont vous parlez je crois, c'est les pistes cyclables, vous voulez peut-être avoir le stationnement à un mètre ou un mètre et demi du côté de la rue, ça c'est plus problématique. On a vu ça sur Laurier, on a des zones où on a seulement de la peinture et on voit que les voitures la stationne pas là, il bloque les voix.

Alors on croit qu'on a besoin de cette bordures pour assurer que les gens restent de leur propre côté et ne prennent pas les voies cyclables.

<CR> -Je pense que ça crée

un effet boule de neige parce que là, dès lors que vous demandez une bordure, ça nécessite que cette bordure ou cette zone soit maintenu durant l'hiver, qui fait partie d'un autre groupe. Donc on arrive à aucune résolutions. Je me demande si on peut prendre une direction d'arriver à une conclusion à l'interne sur cette dynamique parce que c'est épuisant de gérer. On essaie de trouver des solutions pour les résidents et on se fait marcher à travers un processus bureaucratique qui est inefficace.

<CR> -Oui, on travaille avec nos collègues dans les autres débattement.

J'ai eu quelques journées à propos de ça et on peut avoir un processus plus formels pour s'assurer que l'on peut mettre en place ce que les résidents veulent sur la rue.

<CR> -Donc vous confirmer que vous allez aller de l'avant avec une analyse à l'interne pour corriger cette dynamique?

<CR> -Oui, on va travailler au service des rues.

<CR> -Et

vous allez ramener un rapport au comité de transport? Ça pourrait être utile.

<CR> - C'est la direction, on pourrait faire ça.

<CR> -Désolé, je n'ai pas compris.

<CR> -Si c'est

la direction de conseils, on peut faire ça.

<CR> -Moi je demanderais à ce qu'on ait un résumé de la résolution au Comité de transport.

<CR> -(voix de l'interprète) si

les membres du conseil sont intéressés, je ne sais pas si ça demandera beaucoup de travail, il faudra retourner en arrière et vous pourriez peut-être le prendre

en délibéré. Parfois il est facile de leur demander de faire quelque chose mais ils ont déjà un plan de travail et ils sont sans doute surmenés.

<CR> -(voix de l'interprète)

je suis d'accord avec vous, Monsieur le Maire, mais le personnel a déjà annoncé qu'il y aurait une analyse interne.

<CR> -(voix de l'interprète) je veux tout simplement

que ce soit partagé avec les membres du Comité des transports. Est-ce que c'est possible? Est-ce que vous allez faire l'analyse de toute façon? (---) avec les services de chauffer? Alors nous pourrions donner une note de service?

<CR> -(voix de

l'interprète) d'accord.

<CR> -(voix de l'interprète) merci.

<CR> -(voix de l'interprète)

conseiller Egli.

<CR> -(voix de l'interprète) merci, Monsieur le Maire. Avant de poser

ma question, j'aimerais mentionner que monsieur Landry a parlé du processus de pétitions. Je peux dire à mes collègues que je l'ai fait à plusieurs reprises, dans

mon quartier ça fonctionne bien. La majorité des résidents aime beaucoup, ce n'est

pas très onéreux et on se retrouve avec une meilleure solution. Parce qu'on peut quand même obtenir de bonnes places dans la rue mais il n'y a pas d'embouteillage causée par les voitures qui sont stationnés de façon inappropriée.

<CR> -(voix de l'interprète)

est-ce que nous ne devrions pas non plus, avant de déposer le projet de budget,

est-ce qu'on ne devrait pas avoir plus d'agents responsable du contrôle du stationnement

dans la ville? Parce que un des problèmes mais le nombre de plaintes que nous recevons

en ce qui concerne les infractions. En ce qui concerne la pétition, peut-être que nous pourrions aussi revoir les niveaux de dotation pour voir s'ils n'ont pas besoin de quelques agents de plus.

<CR> -(voix de l'interprète) je ne sais pas si le public

va trouver ça très acceptable ou plaisant. Je ne veux pas en ajouter plus sinon on n'en avons pas besoin. Nous faisons d'autres travaux en ce qui concerne le volume, etc. Il faut voir si on peut mieux déployer nos employés. Ça pourrait faire partie de l'analyse. Nous allons investir dans certains secteurs et nous allons tenir compte dans la demande du conseiller pour être plus efficace.

<CR> -(voix de l'interprète)

j'ai bien hâte de voir ce que cela va donner. Dans les banlieues, il y a beaucoup plus d'appels et de lettres de plaintes disant qu'il n'y a pas suffisamment de contrôle. Je n'ai jamais eu de courriel disant que nous sommes au bon niveau.

<CR> -

(voix de l'interprète) alors ça pourrait faire partie de l'exercice budgétaire.

<CR> -(voix de l'interprète) oui, je pense que c'est un bon compromis, je suis d'accord.

Moi, je reçois beaucoup de courriels de gens qui photocopie leur contravention.

C'est une taxe sur les péchés. J'ai exprimé quelques réserves lorsque nous avons débattu de ceci au comité parce qu'il y a eu quelques situations dans le quartier Capital, près de (---). Ce n'est pas une nouvelle. Nous avons établi un plan, il y avait une recommandation et à ce moment on n'avait jamais pensé que certaines rues voici celle de Limebank, et maintenant avec la construction du nouvel pont vers Ottawa est, ce sera plus facile de se déplacer à pied. Et si on a une limite de six heures ce sera peut-être une occasion pour les employés et les travailleurs d'utiliser pour stationner. Est bien sûr, les résidents vont trouver qu'il est encore plus difficile de trouver une place de stationnement alors que c'est déjà assez difficile. Et c'est peut-être quelque chose qui va faire en sorte que les gens vont reprendre leur voiture, s'ils ont jusqu'à six heures. La troisième chose, c'est que bien souvent, nos deux parcs de stationnement (---) le sont pas complets. Et c'est une perte de revenus. Il y a des personnes qui font le tour des quartiers pour chercher des places pendant longtemps. Donc, je savais que les conseillers qui représentent des banlieues le demandait et je n'ai pas de problème, mais ce n'est que plus tard que je me suis rendu compte des répercussions. Pas seulement pour (---) mais aussi pour l'Université Carleton et (inaudible) Park. Je pense

qu'une pétition peut exiger pas mal de temps. Si vous avez plusieurs rues qui pourrait être (inaudible) de six heures. Et ça pourrait être, 15, 20 ou 30 rue. Dans la circonférence du parc (inaudible) c'est beaucoup de temps et il faut demander aux gens de parler à beaucoup de gens pour signer la pétition. Mais s'il y a des zones complètes on sait qu'il y a un problème, on peut bien sûr le faire par zone. Alors, on peut dire: est-ce qu'on peut le faire pour de multiples rue, en connaissant bien la raison? Au lieu de le faire, rue par rue. En juin, lorsque le rapport a été approuvée pour le processus de pétitions, nous l'avons établi rue par rue, s'il s'agit d'une zone, il faudrait présenter un rapport au comité. Il faudrait que le comité disent qu'un quartier complet veuille ce changement. Ce serait la politique parce que la politique ne parle pas de zone à l'heure actuelle, mais seulement de rue. Je suppose que ce serait mon approche. (---) la circonférence nécessaire et nous pourrions présenté un rapport au comité où on Conseil pour approbation.

Parce qu'on ne parle pas seulement des moments où il y a des matchs, nous voulons encourager les gens à venir tous les week-end pour toutes sortes d'activités. Mais vu la capacité limitée des rues et parce qu'on veut encourager les gens autant que possible à prendre l'autobus, je ne voudrais pas miner les efforts qui ont déjà été fourni. Je suis toujours sous réserve et je travaille avec le personnel pour voir ce que le déploiement pourrait représenter pour certaines rues. Autour de (inaudible).

<CR> -Merci. Conseiller Brockington.

<CR> -(voix de l'interprète) merci, je

vais certainement appuyer ceci. Ce n'est pas seulement un problème pour les banlieues.

Il y a eu beaucoup de demandes par le passé des résidents qui ont des besoins tout à fait légitime, ils accueillent la famille durant le week-end. Et une limite de trois heures est déraisonnable. Je pense que c'est une question d'équilibre, de juste milieu et il s'agit de week-end et de congés fériés. S'il y a des préoccupations soulevées à l'échelle locale, on peut le faire on le fait déjà dans nos quartiers.

Lorsque les résidents veulent des modifications aux limites de vitesse ou au stationnement.

On peut créer une pétition et apporter sa propre solution. Si c'est une limite de six heures, si ça présente des problèmes, une limite de six heures, dans mon quartier, nous allons trouver une solution local.

<CR> -(voix de l'interprète) quelques

questions, d'abord, ça va commencer le premier juin 2018, pourquoi si loin?

<CR> -(voix

de l'interprète) je pense que c'est parce qu'il faut que ce soit transféré à la province et entérinée par la province. Donc, ça prend six mois.

<CR> -(voix de l'interprète)

d'accord. Et pour renchérir sur ce qui a dit le conseiller Hubley, au lieu de dire : nous avons besoin de plus d'argent, moi, je dirais qu'une fois que ceci entre en vigueur, il faudrait voir comment va-t-on faire le suivi. Puisque ces agents

travaillent près de heures, il est peut-être difficile de marquer les pneus dans la première demie heure et ensuite, des mettre une contravention au cours de la dernière heure de travail. Je pense que c'est aussi la surveillance qui est nécessaire. S'il y a des infractions, il faut faire en sorte qu'il y a un suivi.

<CR> -(voix de l'interprète) oui. À cause de ce changement, nous ne sommes pas en train de revoir tout le modèle en ce qui concerne l'application du Règlement à cause des cartes de travail. Nous avons déjà commencé à le faire, mais il faudra l'adapter à nouveau. Il va y avoir des modifications nécessaires. Mais nous ne pensons pas que ceci va entraver la politique que vous voulez mettre en oeuvre. Donc, avant le premier juin, pourriez-vous vous engager informer le public de la manière dont vous allez procéder.

<CR> -(voix de l'interprète) oui.

<CR> -(voix de l'interprète) j'ai une question qui semble un peu bizarre, mais il y a une confusion dans le public en ce qui concerne les congés fériés. Il peut y avoir une certaine confusion en ce qui concerne certains congés qui ne sont pas considérés comme férié. On pense ne pas recevoir de contravention certains jours. Même chose pour l'enlèvement de la neige. C'est bien communiqué. On dit: vous ne pouvez pas stationner parce que nous allons déneiger. Pourriez-vous peut-être communiquer au public quand le congé inférieure et quand il ne l'est

pas. Le congé est férié et quand il ne l'est pas. Je ne veux pas que les gens reçoivent une contravention alors qu'il pensait que c'était un congé férié alors que ça ne l'est pas.

<CR> -(voix de l'interprète) d'accord.

<CR> -(voix de l'interprète) je vais

appuyer ceci parce que je pense que c'est une bonne solution qui ne serait pas logique, est-ce qu'il ne serait pas logique de tout simplement dire ... parce que je pense que la journée de la famille n'est pas un congé férié. Dans le rapport, on parle de congés fériés. Le conseiller Brockington a raison, s'il y a des gens qui ont une journée de congé pour la famille, ça devrait être considéré comme un congé férié. Bien souvent, on me demande: dois-je payer pour le stationnement telle ou telle jour? Oui, les 12 congés fériés sont indiquées dans le règlement, c'est une question de communication, donc nous allons travailler là-dessus.

<CR> -(voix de l'interprète)

conseiller Monette?

<CR> -(voix de l'interprète) merci, Monsieur le Maire. Comme je

suis conseiller qui a proposé ceci, c'est-à-dire, six heures de stationnement durant le week-end et les congés fériés, je suis très heureux des commentaires qui ont été reçus. Au Comité des transports. Il semble que tous les quartiers étaient pas mal en faveur. Ça ne change rien pour la semaine, c'est jours par semaine, 7 jours

par semaine, ça demeurera trois heures, à moins d'avis contraire. Et j'aimerais remercier le conseiller Brockington pour le quartier qu'ils représentent. Je pense qu'il faut envisager des (---) surtout lorsqu'il y a des événements spéciaux, comme des matchs de soccer, des matchs de (inaudible). 17, nous avons eu des événements majeurs presque tous les dimanches au parc (inaudible) donc, c'est quelque chose qu'il faudrait vraiment envisager, d'avoir un quartier comme celui du conseiller Chernushenko. Pour ce qui est des congés fériés, il faudrait vraiment communiquer de façon claire avec le public pour qu'il n'y ait pas de confusion. Je peux vous dire qu'en ce qui concerne Noël, Pâques ou tout congé important, le public, bien sûr, veut pouvoir accepter leur famille, sans être obligé de changer la voiture de place après trois heures.

<CR> -(voix de l'interprète) est-ce que quelqu'un d'autre prendre la parole? Donc pour le rapport, adopté. Reçu. Motion d'adoption des rapports. Conseiller Egli, appuyé par le conseiller Qaqish.

<CR> -(voix de l'interprète) merci,
Monsieur le Maire. Le rapport (---) le rapport annuel de 2016. Le rapport 27 du Comité de l'agriculture et des affaires rurales. Le rapport 25 du Comité des services communautaires et de protection. Le rapport 27 du Comité des finances et du développement économique et les rapports 49 A et 50 du Comité de l'urbanisme. Le rapport 26 du Comité des transports sont aussi adopter. Motion du conseiller Egli adopter. Motion dont nous avons déjà reçu un préavis. Conseiller Egli.

<CR> -(voix de l'interprète)

merci, Monsieur le Maire. Je demanderais à ce que la motion soit affichée. Merci beaucoup. C'est une question de procédure. Je vais passer tout de suite au paragraphe

23. La semaine dernière, le conseiller Egli et moi avons demandé au Conseil de (---) hochait du contentieux pour le Fonds d'eau usée et des et qu'on désigne un représentant du ministère pour des modifications, des sous pression ou des modifications

au projet déjà prouvé par le conseil. Donc il s'agit de faciliter des projets à l'avenir. De cette façon, les approbations nécessaires pourront être faites plus rapidement. Donc je demande à tout le monde d'adopter.

<CR> -(voix de l'interprète)

adopté. Motions exigeant la suspension du règlement. Le conseiller Brockington, appuyé par moi-même. C'est quelque chose qui est important en raison du sinistre. Conseiller Brockington.

<CR> -(voix de l'interprète) merci au conseil de me permettre

de présenter ceci ce matin. Nous avons tous vu la couverture des deux derniers ouragans qui ont eu un impact sur les Caraïbes et une partie des États-Unis. La destruction

est indescriptible. Cette motion permet de manifester nos condoléances à ceux qui ont perdu des êtres chers à cause des ouragans Irma et Harvey. Donc on demande aux entreprises et aux résidents de faire un don aux organismes caritatifs. J'ai

été frappé surtout parler de barbe ou d'. C'est l'une des premières Hill qui a été touché, à peu près toutes les parties de l'île ont été détruites. Il y a des gens qui n'ont pas les moyens financiers pour répondre aux besoins immédiats. Je pense que nous avons l'obligation d'être conscient des besoins des autres et si on peut faire une contribution à la Croix-Rouge, à Oxfam ou d'autres organismes, je les encourage à le faire. Plutôt aujourd'hui, la STM a publié une déclaration ou on dit que la STM est solidaire avec les résidents de Cuba et des autres il qui ont été dévastées par l'ouragan Irma. Au cours des prochaines semaines, la STM va continuer de surveiller la situation et offrir de l'aide aux besoins. Au cours de cette crise, nous encourageons tout le monde à faire un don à la Croix-Rouge. Il y a beaucoup de Canadiens qui ont fait des déclarations publiques et des organismes à leurs membres, donc je vous demanderais d'appuyer ceci. Vous pourriez communiquer par courriel avec vos membres pour faire un don.

<CR> -(voix de l'interprète) conseiller

Chernushenko.

<CR> -(voix de l'interprète) merci. Naturellement, j'appuie ceci. J'aimerais faire un ajout. Les ouragan Harvey et Irma ont reçu beaucoup d'attention et c'est tout près de nous, mais il y a aussi la destruction au Népal, au Bangladesh, qui sont encore d'une plus grande envergure. En fait, il y a des citoyens qui se demandent pourquoi on en mentionne certains mais pas d'autre. Ces organismes mentionnées ont des programmes similaires pour d'autres zones alors je ne suggère pas de changement

à la motion. On ne va pas ajouter tous les désastres qui ont eu lieu depuis quelques mois, mais je voulais tout simplement que nous sachions, en tant que conseil, qu'il y a des désastres ailleurs aussi il faut faire un don autant que possible pour venir en aide à ces gens. Nous vous encourageons.

<CR> -(voix de l'interprète) merci

pour la motion. Adoptée. La prochaine motions qui exigent la suspension des règles de procédure, conseiller Chernushenko.

<CR> -(voix de l'interprète) pour la suspension, adopté.

<CR> -(voix de l'interprète) merci, c'est très différent des ouragans, nous avons imposer un règlement de contrôle provisoire sur des adresses qui ont une incidence très mauvaise sur le voisinage, c'est un peu comme un objet contondant. Il y a des aménagements qu'on ne souhaitait pas vraiment voir en tant que conseil, dont je présente une motion qui identifie les propriétés de mon quartier et il y en a dans le quartier du conseiller Nussbaum. Il y aurait une expansion de ces propriétés. Le personnel a d'accord, c'est vraiment une question de temps est une question technique. Il s'agit de rénovation et d'expansion. Qui ne sont pas l'objet de ce règlement. Qu'il soit résolu que le conseil abroge le règlement 2017 245 pour (---).

<CR> -(voix de l'interprète) adopter. Est-ce qu'il y a d'autres motions

qui exigent la suspension des règles? Avis de motion pour étude à la prochaine réunion.

Motion d'introduction au règlement, conseiller Egli, appuyé par le conseiller Qaqish. Quelles règles énoncées sous motion portant présentation des règlements (---) soient adoptés et que le règlement visant à abroger - 245 de la ville d'Ottawa, (---) sur les terrains de la côte de sable elle est partie de (---). Comme cela s'applique aux 220 avenue (---) est au 245 avenue Drouin, approuvés par motions à cette réunion. Adoptés. Que le règlement suivant soit lu et adopté.

<CR> -(voix de

l'interprète) règlements ratifiant (---) adopté. Il y a une demande de renseignements par écrit. Quelle est la réponse, la responsabilité de la ville, en ce qui concerne la loi du logement décrété par la province, surtout en ce qui concerne les normes d'entretien, le trafic des paiements est les abris d'urgence? Quand est-ce que la ville n'Ottawa a fait une analyse Daley qui sont fournies aux chances dans ces abris? Je aimeraient avoir une réponse avant que le rapport de l'Armée du salut ne soit présentée au comité. Conseiller Egli. Ajournement. Que les délibérations du Conseil du 13 septembre 2007 soit ajourné. Adopté. La séance est levée.